

Si ce message ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le retrouver en format PDF en PJ



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône
FORCE OUVRIERE



6 janvier 2023

Préparation de la carte scolaire 2023



0 postes pour les Bouches du Rhône !

***Le ministre, le Recteur et le DASEN préparent
une véritable saignée dans les écoles !
Ils organisent le chaos...Organisons la
mobilisation dans toutes les écoles !
Remplissez et renvoyez votre enquête carte
scolaire (voir plus bas)***

Alors que les personnels manquent déjà partout dans les écoles, les collèges, les lycées et les services administratifs, alors que les classes sont déjà surchargées, alors que partout les remplaçants manquent, alors que les postes de RASED et le nombre de places en établissements médico-sociaux se réduisent comme peau de chagrin, le gouvernement poursuit sa politique de destruction de l'Ecole pour la prochaine rentrée 2023.

Les instances de carte scolaire vont se réunir prochainement (voir plus bas) et les décisions de suppressions de postes prises au niveau ministériel (CTM du 13 décembre) vont se décliner dans les académies et les départements avec des conséquences catastrophiques.

Une véritable saignée !

2000 postes d'enseignants en moins, décidés par le ministre Ndiaye, en utilisant le 49-3 pour le budget de l'Education nationale !

Dans le 1er degré, ce sont **1117 postes qui seront supprimés** : - 115 à Paris, - 150 à Lille, -99 en Normandie...

0 poste pour Aix-Marseille en 2023 donc 0 poste pour les Bouches du Rhône
Pour rappel, en 2022, notre département avait reçu +90 postes et + 131 en 2021... autant de postes qui avaient été absorbés uniquement pour satisfaire à la priorité nationale des dédoublements en GS, CP et CE1 en REP+ et en REP. Quelques académies obtiennent des dotations positives (Créteil, Nice, Versailles, La Guyane, La Réunion, Mayotte)

[Voir la répartition nationale ICI](#)

FO n'accepte pas cette situation et exige l'annulation de toutes les suppressions de postes, la création de tous les postes nécessaire (PE, RASED, AESH) à hauteur des besoins !

Sans attendre la prochaine rentrée, le SNUDI FO revendique le recrutement immédiat d'enseignants, le réabondement de la liste complémentaire, la mise en place de concours exceptionnels à Bac+3 et la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.

[Lire le communiqué national](#)

Un déficit de recrutement savamment orchestré !

En 2022, plus de 4000 postes n'avaient pas été pourvus au concours. Pour la session 2023, en dépit du délai supplémentaire d'inscription au concours, le nombre de candidats reste très insuffisant pour pourvoir la totalité des postes.

-38% d'inscrits dans le 1er degré ! -18.5% d'inscrits dans le 2nd degré !
Cela s'explique par la mastérisation (Bac+5) et la réforme Blanquer des concours mais également par la faible attractivité du métier du fait de la dégradation constante des conditions de travail et d'absence de revalorisation réelle des salaires.

Cette situation aboutira à un **recours accru à des contractuels** qui ne couvrira pas la totalité des besoins, faute de volontaires. **Donc au final, ce sont des personnels qui vont encore manquer face aux élèves, des remplacements qui ne seront pas assurés, des milliers d'heures de cours non assurées pour les élèves...**

Les dernières annonces du ministre Ndiaye sont une provocation supplémentaire !

Le ministre, à l'instar de son prédécesseur Blanquer, a une nouvelle fois choisi les médias pour dévoiler ses dernières mesures.

Les personnels ont donc appris sur BFMTV que le ministre déplorait que *“les résultats des évaluations d'entrée en 6ème sont problématiques. 27% n'ont pas le niveau requis en français, un tiers ne l'ont pas en mathématiques”*.

Face à cette situation qu'il juge alarmante, envisagerait-il d'annuler les 2000 suppressions de postes pour la rentrée 2023 ? **Pas du tout !**

Il annonce au contraire que “des professeurs des écoles interviendront en classe de 6ème pour favoriser la transition entre l'école et le collège” !

Remettre en cause les statuts des professeurs des écoles, remettre en cause l'enseignement disciplinaire dispensé par des professeurs certifiés dans les collèges tout en continuant à supprimer des postes : voici donc le choix du ministre !

Après avoir appris que des fonctionnaires pourraient arrondir leurs fins de mois en conduisant des bus scolaires, ils seraient maintenant invités à enseigner en collège le mercredi, dans la pause méridienne ou après 16h30 !

Voilà donc la réalité du cadre du pacte “travailler plus pour perdre moins” annoncé par Macron et Ndiaye aux PE, à savoir des rémunérations en échange de tâches supplémentaires !

[Lire le communiqué de la FNEC FP FO](#)

**Fiche enquête
carte scolaire 2023
[à télécharger ICI](#)**

Remplir le formulaire PDF,
l'enregistrer sur son ordinateur avant
de nous le renvoyer par mail à
cartescolaire@snudifo13.org



FICHE ENQUETE CARTE SCOLAIRE

Préparation des CTSD/CDEN carte scolaire

Instances dans lesquelles le DSDEN des Bouches du Rhône prépare les projets de carte scolaire et/ou la rentrée à venir (ouverture/fermetures de classes).
Si votre école est menacée par une fermeture ou récess le Une ouverture, réouvrez au SNJEM FO 13 cette enquête le plus rapidement possible pour l'intervention des collègues FO

Rentrée
2022

Contactez vos délégués FO carte scolaire

Franck NEFF : 07.62.54.13.13 Vianina PELONIE : 07.81.69.89.38
cartescolaire@snudifo13.org
1 place Léon Jouhaux CS 205-40 13282 MARSEILLE CEDEX 01

Calendrier

GT ajustement : d'ici la fin du mois de juin

Circonscription		Collège à contacter
Nom de l'école		NOM/prénom
Commune		Tel (portable)
Type	<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	Mail (perso)
Classification	<input type="checkbox"/> N°1 <input type="checkbox"/> N°2 <input type="checkbox"/> N°3 <input type="checkbox"/> N°4 <input type="checkbox"/> Spécialisé <input type="checkbox"/> N°5	Fonction dans l'école

Demande d'ouverture

Crainte de fermeture

Situation	Actuelle	prévisionnelle	Composition des classes	actuelle	prévisionnelle
Nbre d'élèves total					
Nbre de classes total					
Moyenne de l'école					
Nbre d'ULIS					
Nbre UPE2A					
Nbre de classes GS dédoublées					
Nbre de classes CP dédoublées					
Nbre de classes CE1 dédoublées					
Votre école a-t-elle en mesure de carte scolaire l'an passé ?					
	<input type="checkbox"/> Fermeture				
	<input type="checkbox"/> Ouverture				
Ne rien inscrire					
CTSD					
Chiffres retenus 3SDEN :					
F/C =					
Decision (project)					
CTSD					
Décisions					
Ecole prévenue :					

Les précisions de vos renseignements nous permettront de mettre en parallèle les chiffres avancés par l'Administration qui souvent sont « sous-évalués » par rapport à la réalité et aux besoins.



Calendrier des opérations de carte scolaire

mercredi 11/01 : CSA académique pour la répartition départementale de la dotation de 0 poste !

jeudi 9/03 : Groupe de travail CSASD (ex-CTSD) pour la présentation des mesures proposées par le DASEN

jeudi 16/03 : CSASD (ex-CTSD) pour le vote des mesures proposées par le DASEN

jeudi 23/03 : CSASD de repli en cas de vote unanime CONTRE des organisations syndicales

vendredi 24/03 : CDEN pour la présentation et vote des mesures 1er et 2nd degré avec les représentants de l'Etat et les partenaires de la communauté éducative

lundi 27/03 : CDEN de repli en cas de vote majoritaire CONTRE des organisations syndicales et des fédérations de parents d'élèves



**Vos délégués FO « carte
scolaire » au CSA SD 13**

PELONE-CARRIE Vannina : 07.81.69.89.38

NEFF Franck : 07.62.54.13.13

cartescolaire@snudifo13.org

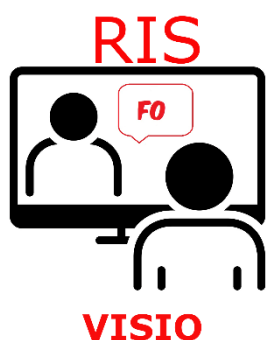
***Réforme des retraites, Carte scolaire
2023, Salaires et conditions de travail...***
**Il est urgent de nous réunir pour prendre
position dans chaque école !**

Préparons la grève interprofessionnelle pour le retrait de la réforme des retraites. Faire reculer le gouvernement sur cette réforme serait un point d'appui pour toutes nos revendications, pour nos salaires, pour défendre nos conditions de travail et notre statut !

Participez massivement à la RIS du SNUDI FO 13

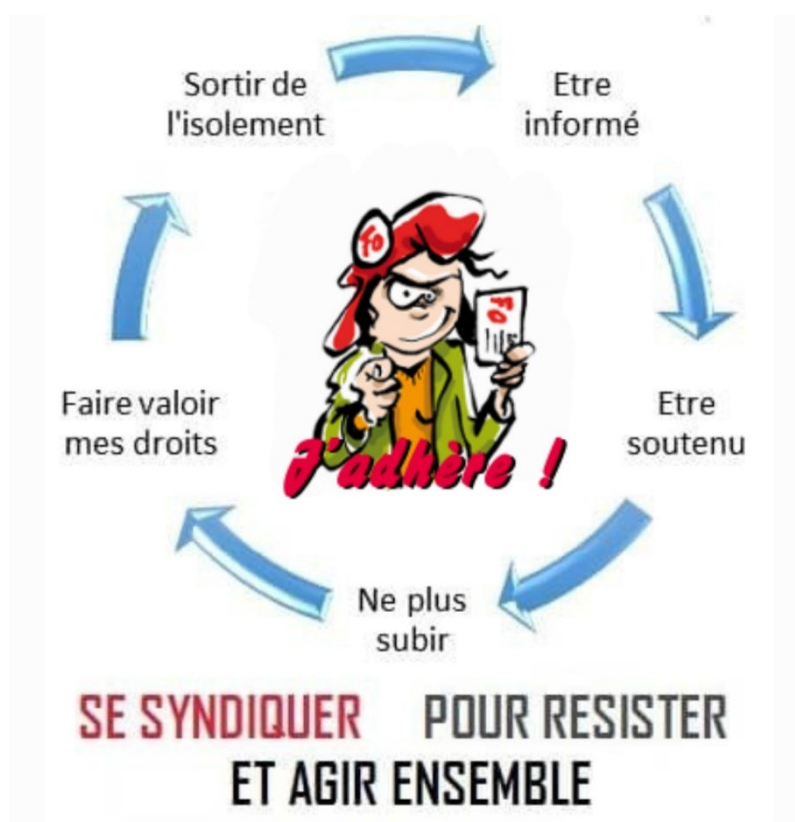
**MERCREDI 11 JANVIER
de 9h30 à 12h30**

RIS en visio
Ouverte à tous !
[Code de connexion ICI](#)
ID : 830 0575 5676
MDP : 160982



3h de RIS déductibles des 18h d'animations pédagogiques ou des 48h de réunions pédagogiques. **Vous avez droit à 9h de RIS par année scolaire !**
[Téléchargez votre attestation](#) pour participer à cette RIS et envoyez là à votre IEN après l'avoir complétée et enregistrée, 48h max avant la réunion que vous souhaitez remplacer.

Pas d'inscription nécessaire auprès du syndicat. Il suffit de se connecter à l'heure du début de la réunion !



Janvier, c'est le mois pour adhérer au SNUDI FO 13 !

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'École de la République.

Avec FO nous défendons l'ensemble des nos conquêtes sociales public-privé, y compris le droit à l'instruction pour nos élèves.

Avec FO nous défendons le code du travail, nous défendons les acquis de 1936 et de 1945 pour le droit aux congés payés, pour le droit à la sécurité sociale et à la retraite, pour une vie digne pour tous.

Alors même si nous ne nous servons pas individuellement tous les jours du syndicat, le syndicat ne cesse jamais de travailler pour la défense de chacun et de tous :

- En représentant et en défendant tous les salariés dans tous les organismes sociaux (sécu, retraites, CAF, MDPH...)
- En siégeant dans les instances représentatives des personnels de l'Education Nationale (nationales, académiques et départementales)
- En allant porter les revendications au Ministre, au DASEN, aux IENs...
- En accompagnant chaque collègue : parce que chaque collègue défendu c'est l'ensemble de la profession qui est défendue !

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents : car sans syndiqués, pas de syndicat! Sans syndicat, plus de droits !

Nous vous invitons donc à nous rejoindre pour cette année 2023. Vous pouvez d'ores et déjà programmer vos virements, prélèvements automatiques et chèques à partir de janvier 2023.

[Téléchargez le bulletin 2023](#)

L'adhésion est annuelle à compter du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023. Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2024 pour déduire 66% de la somme de vos impôts.



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org